

Animation des DOCOBs « dunes littorales »

FR7200710 – SIC - L 01 - Arcachon à Mimizan Plage
SIC (Site d'importance communautaire)

FR7200711 – SIC - L 02 - Mimizan plage à Vieux Boucau
Désigné en zone spéciale de conservation (ZSC) le 10/02/2016

FR7200712 – ZSC - L03 - Vieux Boucau à Hossegor
Désigné en zone spéciale de conservation (ZSC) le 21 août 2006 (JORF du 2 septembre 2006)

FR7200713 – ZSC - L04 Capbreton à Tarnos
Désigné en zone spéciale de conservation (ZSC) le 7 juin 2011 (JORF du 7 juillet 2011)

Bilan d'activité avril 2022 – mars 2023

Avril 2023

Delphine Boulet

Chef de projet espaces littoraux – animatrice Natura 2000 des dunes landaises
Agence Landes Nord Aquitaine
170 Rue Ulysse Pallu - 40000 Mont de Marsan
Tél : 06 26 74 81 11

Yannick Buret

Service Développement, Littoral, Risques naturels - Assistante Pôle Littoral
9, avenue Raymond Manaud
33524 Bruges Cedex
Tél : 05 57 81 67 51

Sommaire

1. Préambule	3
2. Actions contractuelles	4
3. Actions non contractuelles	6
4. Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences	8
5. Amélioration des connaissances, suivi scientifique.....	8
6. Bilan annuel.....	12
7. Comités	12
8. Synthèse des jours passés.....	12
9. Annexes	13

1. Préambule

Le précédent rapport d'activité a été établi en mars 2022. Ce rapport vise désormais à faire le bilan de la période d'animation allant d'avril 2022 à mars 2023 pour les quatre sites « Dunes landaises ».

L'animation est assurée par Delphine Boulet, avec un soutien technique de la part des techniciens de terrain ONF cités ci-dessous et le soutien administratif assuré par Y. Buret, assistante administrative du service.

Pour rappel les quatre sites concernés sont les suivant :

- 4 sites répartis sur le littoral des Landes

-  - N2000 FR7200710 – L01 « Arcachon à Mimizan Plage »
-  - N2000 FR7200711 – L02 « Mimizan plage à Vieux Boucau »
-  - N2000 FR7200712 – L03 « Vieux Boucau à Hossegor »
-  - N2000 FR7200713 – L04 « Capbreton à Tarnos »



- **N2000 FR7200710 – L01 « Arcachon à Mimizan Plage »**
 - Correspondants terrains ONF : C. Bouchet (Nord), B. Nauguet et A. Brossard (Sud)
- **N2000 FR7200711 – L02 « Mimizan plage à Vieux Boucau »**
 - Correspondant terrain ONF : S. Maïtia
- **N2000 FR7200712 – L03 « Vieux Boucau à Hossegor »**
 - Correspondants terrains ONF : J. Maïa (Nord) et M. Soleau (Sud)
- **N2000 FR7200713 – L04 « Capbreton à Tarnos »**
 - Correspondant terrain ONF : A. Bassibey

Les actions présentées ci-dessous sont regroupées et détaillées par type.

2. Actions contractuelles

	Ingénieur	Technicien
Mise en œuvre de la contractualisation	6	3
1-1 Démarche contractuelle : contacts avec les propriétaires, assistance tech. Et adm, négociations, suivi des contrats	6	3
1-2 Participation PAEC et MAEC		
1-3 Charte : Contacts avec les propriétaires et/ou usagers		
1-4 Dossier administratif spécifique au terrain militaire		

- **Suivi des contrats**

- Le contrat de **restauration de dunes grises par enlèvement de pins maritimes à la Teste (Site FR 7200710) sur 10ha** avait été réalisé en début d'année 2022.

Le contrat a fait l'objet d'un bilan technique et d'une demi-journée de visite avec la DDTM en novembre 2022 afin de valider ensemble la fin des travaux. Une visite de contrôle a également été réalisée avec un contrôleur de l'Agence de Services et de Paiement le 14 février 2023.

D'un point de vue paysager les résultats sont bons. Le matériel utilisé et le respect des zones de circulation ont permis de réduire au maximum la dégradation du site. Le site ne présente pas d'ornières et la végétation en place ne semble pas dégradée. On retrouve une zone propice à l'habitat dune grise. Seules les souches en place et les couvertures d'aiguilles témoignent encore de la présence d'anciens pins.

Pour autant, la partie nord du site largement dégradée par sa forte fréquentation anarchique mettra certainement plus de temps à retrouver un équilibre (voir photo ci-dessous).



Figure 1: Zone après restauration, (ONF)

- Le contrat de **restauration de dunes grises par enlèvement de pins maritimes à Mimizan (Site FR 7200711)** a lui aussi fait l'objet d'un bilan technique et d'une demi-journée de visite avec la DDTM en avril 2022 afin de valider ensemble la fin des travaux.
- Un dernier contrat a été déposé en milieu d'année 2022 et validé en suivant. Il s'agit de la suite de la restauration de la dune grise sur le site **FR 7200710**. Toutefois ce contrat a fait l'objet de

modifications validées par la DDTM étant donné les incendies qui ont touché le site. Un compte rendu détaillé est disponible en annexe. Les travaux ont pu être lancés en début d'année et une visite de site avec l'entreprise retenue a été organisée le 10 janvier 2023 afin de décider ensemble du plan de circulation sur site (voir ci-dessous).



Figure 2: Plan de circulation, (ONF)

Des entretiens et des visites de terrains ont été organisés avec les techniciens forestiers des sites afin de définir quels étaient les contrats envisageables et les priorités sur les sites pour les prochaines publications. Étant donné le changement d'interlocuteur récent, de la DDTM vers la Région, aucun contrat n'a pu être déposé en début d'année 2023.

3. Actions non contractuelles

	Ingénieur	Technicien
Actions non contractuelles	6	2
2-1 Recherche de financement extérieurs, démarche administrative et réglementaire, mesures liées au foncier, sensibilisation et communication grand public, lettres d'info, site internet, animation...) formations spécifiques, préparation de cahiers des charges	6	2
2-2 Actions spécifiques : soutien gestion pare-feu, hydraulique, brûlages dirigés		
2-3 Autres tâches : achats et prestations de service		

Différentes actions ont été menées sur les sites. Il s'agit de travaux réalisés dans le cadre des deux programmes suivants :

- **Programme de travaux MIG Dunes 2020**

Il s'agit, sur des dunes domaniales, principalement d'actions de travaux de gestion éolienne, de remodelages et d'arrachage d'espèces invasives. Le bilan des travaux réalisés en 2022 est en cours de rédaction.

- **« Programme de gestion intégrée des dunes publiques de Nouvelle-Aquitaine »**

Il s'agit d'un Programme pluriannuel (2019-2023) concernant des travaux dunaires. Il s'agit par exemple d'actions d'arrachages d'espèces invasives, d'actions en faveur du Léopard Ocellé, d'organisation de chantiers d'insertion ou de chantiers de restauration de dune grise.

Le périmètre d'action concerne les forêts publiques gérées par l'ONF ou sous conventionnement : forêts domaniales, communales et des collectivités sur l'intégralité de la côte sableuse du littoral néo-aquitain.

Un bilan des deux premiers volets correspondant à des travaux sur la période 2020-2022 est disponible.

A titre indicatif, pour l'année 2022 les actions suivantes ont été mises en place (liste non exhaustive) :

- Opération d'arrachage d'invasives sur le site FR7200713 - L04 Capbreton à Tarnos
- Nombreuses actions de nettoyages et d'arrachage d'invasives ont été mises en place avec Sur Insertion sur plusieurs sites.
- Opération de restauration de dune grise sur le site FR7200712



Figure 3: Evolution du site à Lit-et-Mixe entre le 22 février et le 11 mars, (ONF)

D'autres actions ont également été menées dans le cadre d'actions non contractuelles :

- Réponse à un appel à projet lancé en début d'année 2023 par la DREAL en lien avec l'animatrice Natura 2000 des dunes girondines – Le dossier n'a pas été retenu cette année.
- La préparation puis l'animation d'une journée avec la DGA le 08 juillet 2022 pour les 60 ans du site. De nombreux supports de communication ont été mis à disposition et centré sur Natura 2000.



Figure 4 : stand du 8 juillet pour les 60 ans de la DGA, (ONF)

- Appui à la commune de Capbreton pour la réalisation de panneaux sur la flore dunaire et les sites Natura 2000.

4. Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences

	Ingénieur	Technicien
Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences Natura 2000	6	0
3 - Information aux porteurs de projets, communication de données, échanges avec DDTM, alerte (le cas échéant)	6	0
Autres tâches		

Il s'agit principalement de ces actions :

- Avis sur une étude d'incidence concernant un permis de construire sur le camping du Vivier à Biscarrosse
- Avis en lien avec la DDTM sur une manifestation en mai 2022 sur le site **FR 7200710** (Biscarrosse)
- Participation et nombreux échanges avec la DDTM et la Région sur la nouvelle répartition des compétences à venir. Par exemple il s'agit du webinaire organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine le 24 novembre 2022.
- Mise à disposition de données pour différents bureaux d'études

5. Amélioration des connaissances, suivi scientifique

	Ingénieur	Technicien
Amélioration des connaissances et suivi scientifique	9	4.5
5 - Suivis scientifiques habitats et espèces, cartographie, rapports, bilans, synthèses	9	4.5
Autres tâches		

- Le contrat de restauration de dunes grises par enlèvement de pins maritimes à la Teste (Site FR 7200710) sur 10ha réalisé en début d'année 2022 a fait l'objet d'un suivi de la végétation a été réalisé en juin 2022. Des placettes fixes ont été installées et on fait l'objet d'un relevé phytosociologique (figure suivante). Suite aux incendies de l'été qui ont largement touché le site, les levés ont été relevés une nouvelle fois en août 2022 et certaines placettes ont été ajoutées. Le prochain relevé aura lieu en mai/juin 2023 afin de pouvoir établir des comparaisons et de connaître la capacité de reprise végétale du site suite à la restauration et aux incendies. Un suivi photographique du site est également mené.
Le rapport disponible en annexe permet d'avoir des informations supplémentaires sur l'impact des incendies.



Figure 5: Installation du suivi des placettes fixes, (ONF)

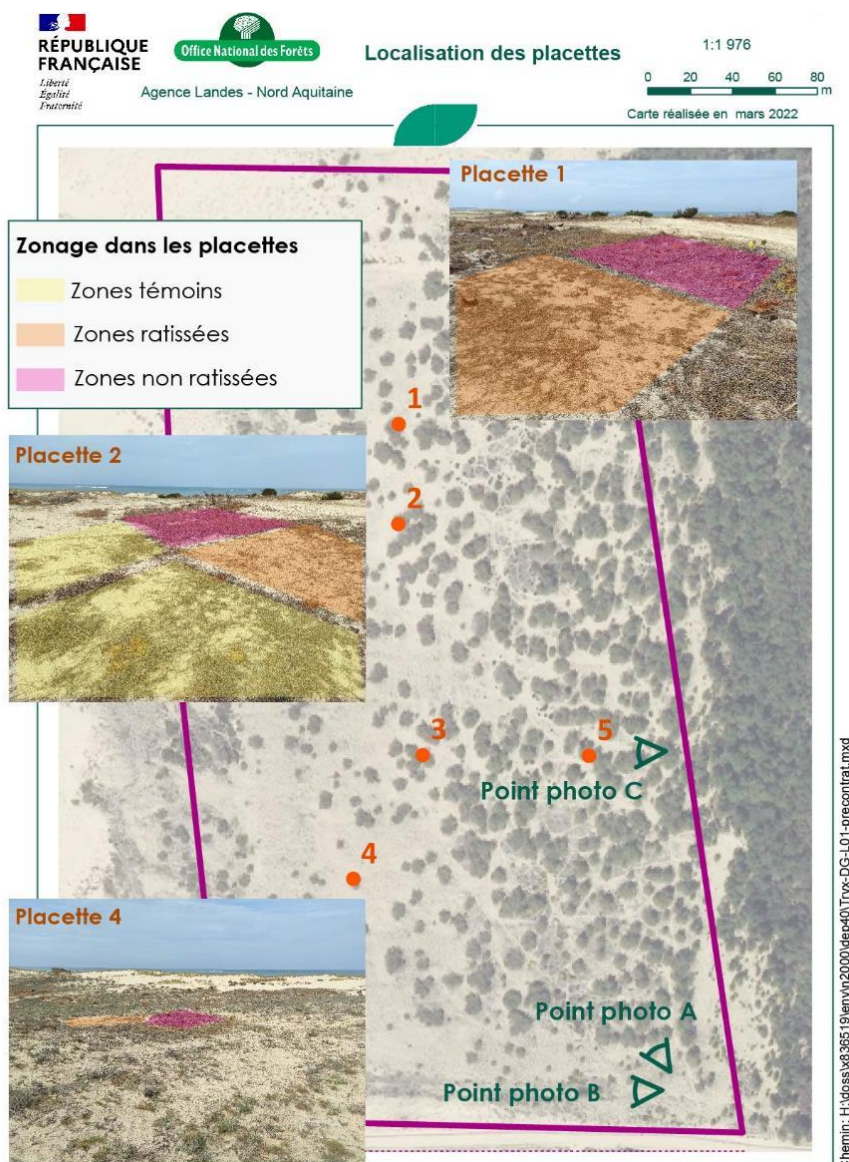


Figure 6: Localisation des placettes disposées avant incendie, (ONF)

- De la même façon, suite au contrat de **restauration de dunes grises par enlèvement de pins maritimes à Mimizan (Site FR 7200711)**, un suivi de placette fixe est mené et a fait l'objet d'un premier relevé en mai 2022.



Figure 7: Suivi mis en place à Mimizan, (ONF)

- En continuité de ce qui a été mis en place depuis 2021, une journée de terrain a été organisée pour faire le suivi pélobates sur la lette du Vivier (juin 22). Ci-dessous la cartographie des mares prospectées et les résultats de suivi vulgarisés :

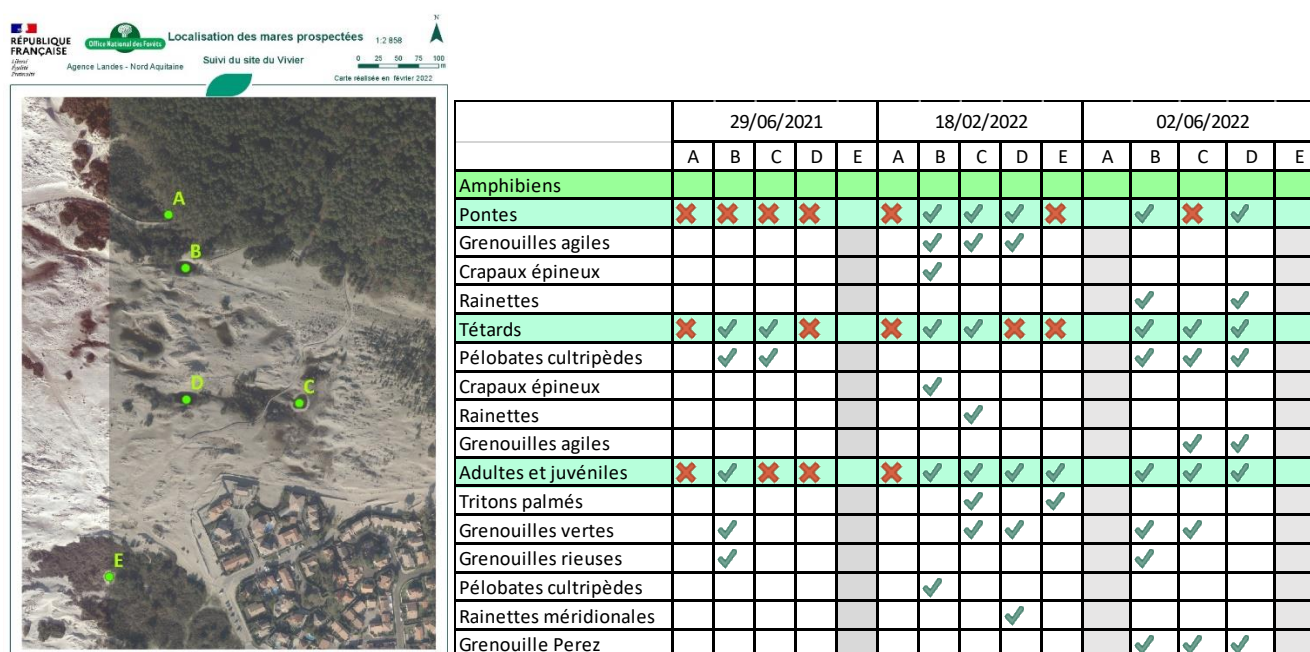


Figure 8: Supports de suivi du pélobate mené sur la lette du Vivier, (ONF, 2022)

La zone du Vivier a d'ailleurs fait l'objet d'un incendie très localisé durant l'été 2022. Les mares du site et leur alentours n'ont pas été touchés.



Figure 9: Photographie de l'incendie au Vivier, (ONF)

6. Bilan annuel

	Ingénieur	Technicien
Bilan annuel	0,5	0
7 - Bilan annuel portant sur les points 1 à 6, intégrant les bilans Habitats et Espèces et les perspectives. Points d'étape avec DDTM	0,5	0
Autres tâches		

Il s'agit du temps dédié à la rédaction de ce rapport.

7. Comités

	Ingénieur	Technicien
Comités	3	1
8 - Assistance au Président du COPIL pour la tenue des Comités de pilotage, organisation des comités restreints et suivi (CRES), comptes rendus	3	1
Autres tâches		

Il s'agit du temps consacré à la préparation du COPIL, à son animation et au compte-rendu de celui-ci disponible en annexe. Le dernier COPIL a eu lieu le 30 juin 2022 et a rassemblé une vingtaine de personnes.

8. Synthèse des jours passés

	Ingénieur	Technicien
Mise en œuvre de la contractualisation	6	3
Actions non contractuelles	6	2
Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences Natura 2000	6	0
Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial	0	0
Amélioration des connaissances et suivi scientifique	9	4.5
Mise à jour des DOCOB	0	0
Bilan annuel	0,5	0
Comités	3	1
Total	30.5	10.5

Mont de Marsan, le 28/06/2023

Delphine Boulet
 Chargée de mission Natura 2000

9. Annexes

Compte-rendu des incendies et proposition de modification du contrat validé



Compte rendu et préconisations suite à l'incendie de la Teste sur un site Natura 2000 dunaire

Site Natura 2000 des dunes modernes du littoral landais d'Arcachon à Mimizan plage, codé FR7200710

Septembre 2022 – Rédaction : B. Destribats, C. Bouchet, L. Gouguet, D. Rosebery, P. Tourneur et D. Boulet

Sources des données:

Cette note prend en compte l'analyse à partir des acquisitions effectuées par survol drone (04 et 05/08/2022) et des images SENTINEL 2 (des 12/07 et 01/08/2022).

Des relevés et constats terrain ont également été réalisés le 04, le 27 et le 29 août.

Informations générales sur l'incendie de la Teste de Buch

- Dates début : 12 juillet 2022 – feu fixé le 22 juillet
- Surface brûlée 6000 ha (zone incendiée de 37 km de périmètre)
- Site Natura 2000 touché par les feux sur près de 200 hectares

Objectifs:

- o Faire un premier état des lieux des dégâts sur la zone Natura 2000 et plus particulièrement sur la zone restaurée en début d'année 2022 (restauration de la dune grise par la coupe de pins et mise en place de placettes de suivi) dans le cadre d'un contrat N2000
- o Donner des premières préconisations en termes de suivis complémentaires à mener
- o Donner un avis sur les modifications à apporter au nouveau contrat proposé en début d'année 2022

Analyse générale de la sévérité de l'incendie (images Sentinel-2)

Un état des lieux général « macro » grâce à l'exploitation des images satellites Sentinel-2 sur le périmètre de la zone incendiée (voir figure 2). La résolution est de 10 m par pixel et à partir de deux campagnes (12/07 et 01/08/22), un indice de Sévérité au feu a été calculé. Cet indice classiquement utilisé pour ce type d'analyses se nomme Differenced Normalized Burned Ratio (dNBR). La différence entre un NBR calculé avant et après feu a permis de produire une carte.

Ces informations « macro » ont été complétées par l'acquisition d'une image à haute résolution par drone afin d'avoir une caractérisation précise des atteintes en dune littorale, par faciès de végétation, depuis le trait de côte (pied de dune) jusqu'à l'ourlet pré-forestier (frange forestière et forêt de protection).



Figure 1: Représentation schématique du profil de dune rencontrées sur le site Natura 2000, (ONF, 2022)

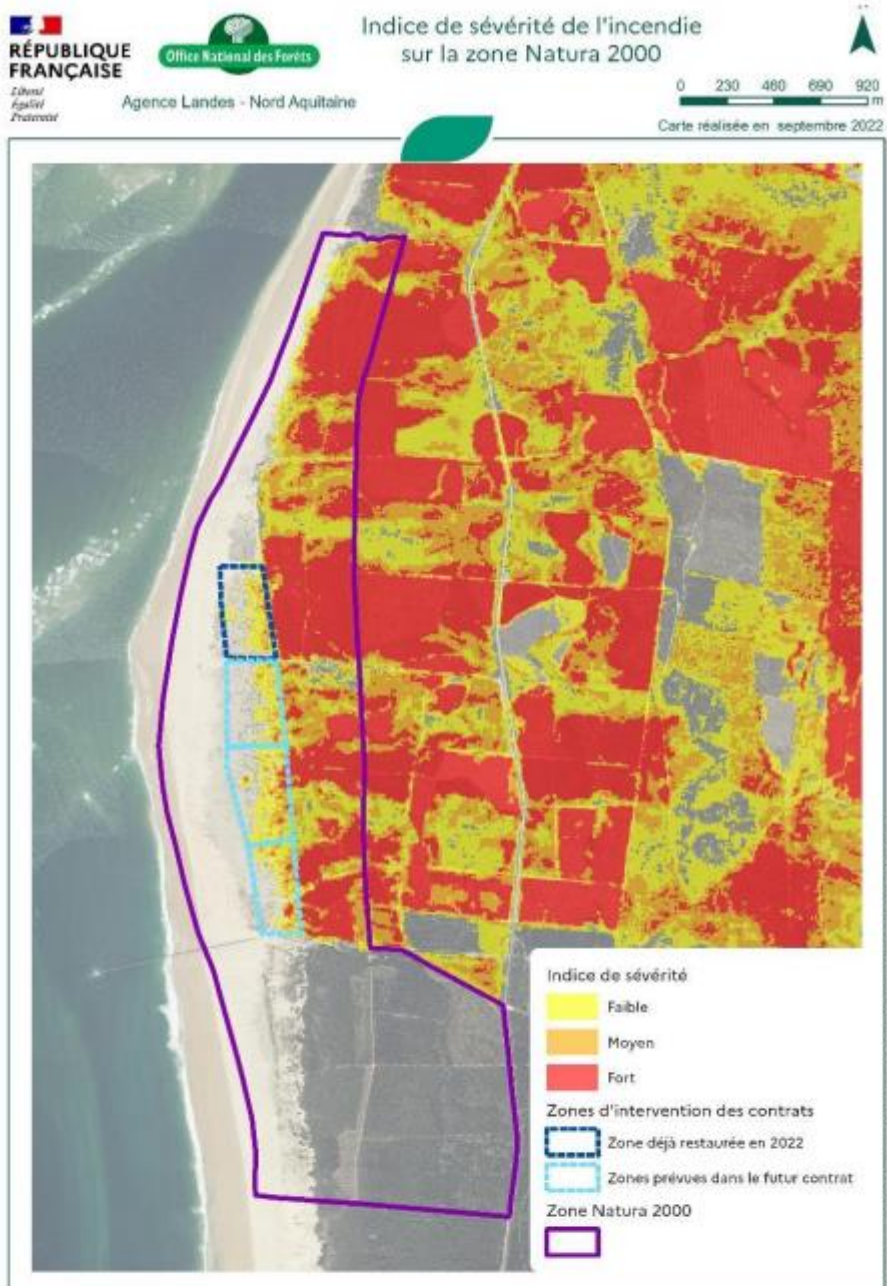


Figure 2: Analyse de l'indice de sévérité au feu sur images satellitaires SENTINEL2 du 12/07/2022 et 01/08/2022 des zones incendiées secteur Sud (FD de la Teste) - ONF SCLR - DFCI

D'un point de vue général le nord du site Natura 2000 a particulièrement été impacté. Une analyse plus détaillée permettra de connaître précisément les surfaces incendiées sur la zone. Tout habitat confondu, près de 200 hectares ont brûlé sur le site.

Observations par zones :

- **Zone restaurée en début d'année 2022** (rectangle bleu foncé sur la carte précédente)

La zone située directement au nord de l'accès Salie nord est celle dont la **dune grise** a été le plus impactée. De la même façon, l'**ourlet forestier** est intégralement brûlé sur cette zone, ce qui a sans doute maximisé les projections et les départs de feux sur la dune grise. La **forêt de protection** est elle aussi en grande partie brûlée intégralement.

Coté gestion, cette zone de dune grise avaient fait l'objet d'un chantier de restauration de dune grise par la coupe de pins maritime en début d'année 2022. Les pins présents sur la dune grise avaient été coupés et exportés et certaines zones avaient été ratissées pour enlever la litière. Des placettes de suivi avaient été d'ailleurs installées pour voir dans quelle mesure les zones non ratissées et ratissées se restauraient au fil des années.

Vue du chantier de restauration avant/après et ensuite après incendie (point photo situé au sud Est de la zone) :



Figure 3: Point photo, avant travaux, après travaux et après incendie, (ONF, 2022)

Suite aux incendies, de nombreuses zones ont brûlées et et ceci alors même que les pins avaient été coupés. En effet il restait sur certaines zones des aiguilles qui n'avaient pas encore été recouvertes de

sable ou de végétation. Le feu a donc certainement pris sur ces aiguilles de pins et a attaqué par endroit les souches restantes.

Pour autant le premier suivi des placettes de végétation réalisé en juin 2022 avait montré que peu de végétaux étaient présents aux endroits où les pins avaient été coupés (zones ratissées ou non). De la même façon la partie Nord de la zone était très fréquentée/piétinée, ce qui impactait fortement le couvert végétal.

Toutefois le feu a parcouru des zones plus larges et plus végétalisées, ce qui a entraîné des dégâts sur des mousses, lichens et herbacées périphériques.

De nombreux pieds de Corema blanc (Liste rouge de la flore vasculaire – rare en dune, espèce déterminante ZNIEFF) ont également brûlé sur cette zone.

Pour ce qui est de la dune blanche, elle n'a été que très peu impactée.





Figure 4: photographies de la zone avec en bas : pied de lichens à gauche et de Corema blanc à droite en partie calciné

- Impacts sur les placettes et suivis mis en place

En juin 2022, plusieurs placettes de suivi avaient été mises en place afin de suivre la reprise végétale sur la dune grise après travaux. Quatre modalités étaient mises en place :

- zones témoins sans intervention,
- zones où les aiguilles avaient été déposées,
- zones sur lesquelles les pins avaient été coupés et dont le sol n'avait pas été ratissé
- et zones sur lesquelles les pins avaient été coupés et dont le sol avait été ratissé.

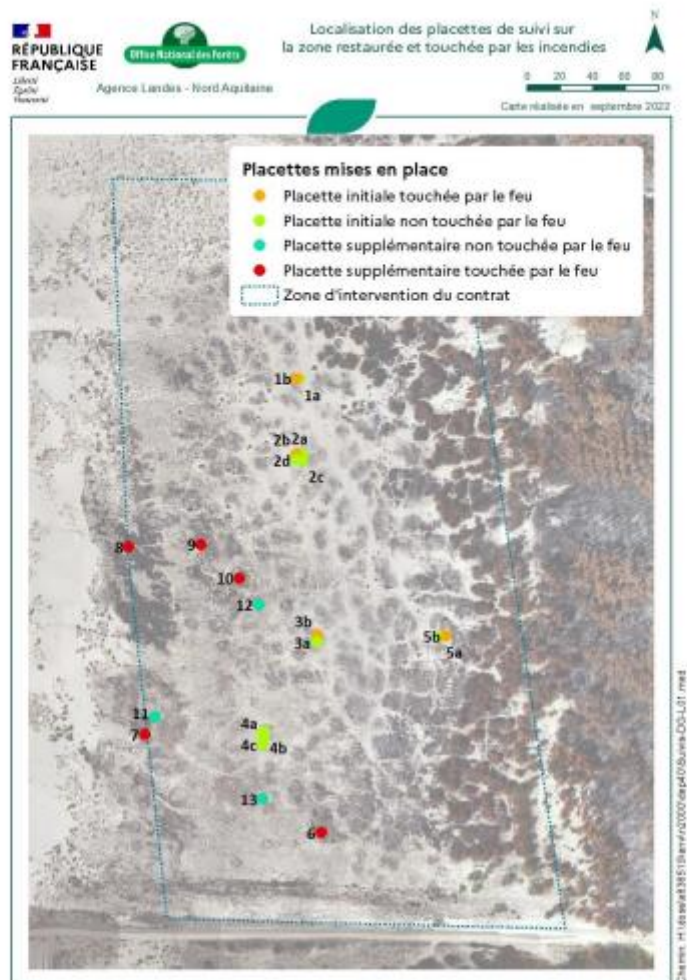
Au total 13 placettes avaient été installées. Ci-dessous les modalités et les dégradations subies suite aux incendies.

Etat des placettes de suivi :

	Identifiants	Modalités mise en place	Etat au 29/08/22
Placettes initiales	1	1a Ratissée	les quelques végétaux présents ont partiellement brûlés/roussis
		1b Non ratissée	la placette et le piquet de matérialisation ont brûlé
	2	2a Ratissée	les quelques végétaux présents en juin ne sont plus visibles
		2b Non ratissée	la placette et le piquet de matérialisation ont brûlé
		2c Dépôt d'aiguilles	plus de végétaux visibles mais les aiguilles n'ont pas brûlé
		2d Témoin	plus de végétaux visibles en août mais les aiguilles n'ont pas brûlé
	3	3a Ratissée	pas de changement
		3b Non ratissée	la placette et le piquet de matérialisation ont brûlé
	4	4a Ratissée	
		4b Non ratissée	pas de changement - non impactée
		4c Témoin	
	5	5a Ratissée	la placette semble s'être un peu ensablée et les aiguilles présentes sur place ont brûlé
		5b Non ratissée	la placette et le piquet de matérialisation ont brûlé



Le suivi de ces placettes sera de nouveau réalisé au printemps 2023 afin de voir dans quelles mesure la dune grise se restaure. D'autres placettes supplémentaires ont été installées sur la zone pour parfaire la qualité du suivi. Trois placettes témoins ainsi que cinq placettes touchées par le feu ont été ajoutées au dispositif de suivi et géoréférencées (voir carte ci-dessous).



	Identifiants	Modalités mise en place	Etat au 29/08/22
Placettes supplémentaires	6	Pas d'intervention	zone brûlée
	7	Pas d'intervention	zone brûlée
	8	Pas d'intervention	zone brûlée
	9	Pas d'intervention	zone brûlée
	10	Pas d'intervention	zone brûlée
	11	Témoign	zone non touchée
	12	Témoign	zone non touchée
	13	Témoign	zone non touchée

Figure 5: Localisation et état des placettes de suivi de végétation, (ONF, 2022)



Figure 6 : placette 7 à gauche et 11 à droite

○ **Zone avec projet de restauration** (rectangles bleu clair sur la figure 2)

○ **Projet initial**

Une intervention de restauration était prévue et visait à restaurer 30 ha de dunes grises par enlèvement des pins maritimes.

La période de démarrage des travaux était envisagée au début du premier trimestre 2023, c'est-à-dire en dehors de la période de reproduction de la faune et de floraison de la flore et pour permettre de réemployer les rémanents sur la dune pour le contrôle de l'érosion éolienne si besoin.

La durée et le phasage des travaux envisagés étaient les suivants, avec intervention sur trois zones de 10 ha environ du nord au sud :

- Zone 2 : début 2023
- Zone 3 : fin 2023
- Zone 4 : début 2024

Un suivi photographique du site ainsi qu'un suivi de la végétation par placette était prévu comme pour le premier contrat réalisé.

- **Constats suite aux incendies**

L'ourlet préforestier et la forêt de protection sont très impactés, avec quelques zones encore vertes.

La dune grise de cette zone est moyennement impactée, quelques patchs isolés sont brûlés et le feu est quelques fois entré plus profondément dans la dune grise. Toutefois les dégâts en dune grise sont moins importants que sur la zone nord déjà restaurée et de nombreux pins maritimes présents et colonisant la dune grise sont intacts.

Les zones de dune grise brûlées se concentrent sur la partie sud de la zone. Ce sont surtout, en plus des pins maritimes, la végétation dunaire basse (les lichens, mousses et immortelles) qui a brûlées. Sur certaines zone les mousses n'ont pas été brûlées en profondeur et la laïche des sables (*Carex arenaria*) commence à sortir (voir photos suivantes)

La dune blanche n'a quasiment pas été impactée.



Traces de cendres
envolées



- **Préconisations générales à mener sur le site par l'ONF:**

- Connaître les impacts des feux grâce à des suivis : caractérisation des emprises d'habitats dunaires, cartographie des zones impactées par niveau de dégradation sur le secteur Natura 2000
- Réaliser un bilan des surfaces touchées par habitat
- Suivre l'évolution des zones brûlées en dune non boisée et réaliser si besoin des actions de stabilisation pour lutter contre les envols de sable
- Installer et suivre des placettes de suivis sur les zones brûlées ainsi que sur des zones témoins afin d'avoir un retour d'expérience sur la reprise végétale : installées le 29/08/22
- Mettre en place un suivi ornithologique :

Dans le cadre de l'état initial naturaliste de la Forêt d'Exception, la plupart des groupes taxonomiques ont été étudié. Parmi ces études, celle de l'avifaune est particulièrement adaptée pour une étude post-incendie car les oiseaux sont connus pour répondre rapidement aux changements/dégradations de leur habitat. Ci-suitant, une cartographie des points d'écoutes réalisés par le Réseau avifaune de l'ONF selon la méthode des Indices Ponctuels d'Abondance :

Cet inventaire avait montré la présence d'espèce typique comme le Pipit rousseline et le Cochevis huppé comme oiseaux nicheurs de la dune bordière. Nous proposons donc de repasser sur les 5 IPA concernés par l'incendie et le périmètre Natura 2000 afin de constater l'impact de l'incendie sur ces oiseaux nicheurs patrimoniaux.



- Mener une réflexion sur l'accompagnement de la restructuration de la frange forestière et de la dune grise (dont réflexion sur expérimentation de semis d'espèces structurantes)
- Mener une réflexion sur l'opportunité de donner plus d'espace d'accommodation à une dune non boisée au droit des zones érodées (Lagune-Petit Nice) (Reprofilage adaptatif du versant océanique, création d'une zone non boisée permettant des échanges éoliens), réflexion en adéquation avec celle sur la requalification des espaces d'accueil (plan-plage)

- Préconisations propres au futur contrat:

Compte tenu de l'incendie qui a fortement touché les peuplements forestiers de frange forestière et de forêt de protection, il est nécessaire de revoir les objectifs de ce contrat.

De manière générale, il est proposé de conserver tous les ligneux ayant été épargnés par l'incendie, et de profiter systématiquement des reprises de sous étage (arbusiers, bruyères, chênes...) qui s'expriment déjà en les recéplant.

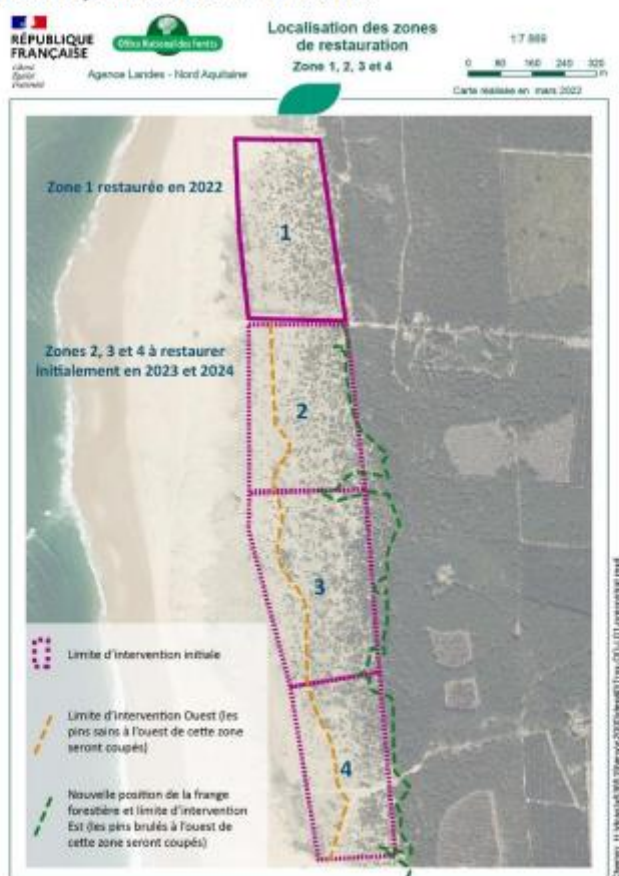
Pour ce qui est des pins maritimes présents sur la dune grise colonisée et qui devaient être coupés, il est préférable de laisser la majorité en l'état en 2023 voire en 2024 car ils pourraient être utilisés en tant que semenciers dans les mois à venir et permettre ainsi une reconstruction progressive de l'ourlet pré forestier et de la forêt de protection.

Une modification de ce contrat est donc proposée.

Si une modification est possible, il est envisagé de modifier le contrat à des fins de restauration de la zone incendiée suivant une enveloppe financière équivalente. Il s'agirait principalement de couper les pins brûlés sur la zone et particulièrement sur la frange forestière de colonisation qui a brûlé. L'objectif est de recréer une zone de contact (ourlet pré forestier) la plus naturelle possible en arrière de la dune bordière initiale (avant colonisation).

Une partie du contrat initial pourrait toutefois être maintenue avec une intervention de coupe de pins maritimes en 2024 sur la frange la plus proche du littoral afin de « stopper » le développement de l'Ouest vers l'Est des pins maritimes.

Il s'agit donc principalement de changer l'emprise géographique de l'intervention et non sa nature (voir carte ci-dessous). Une légère modification du mode opératoire est toutefois envisagée. Il s'agirait d'intervenir en partie de façon mécanisée sur le flanc Est.



Compte-rendu du COPIL de juin 2022

Sites Natura 2000
« Dunes modernes du littoral landais »

COPIL – Animation des dunes landaises – 30/06/2022

Présents :

Christelle Vettillard (Chef d'Unité DDTM) et Julie Ferio (Chargée de gestion Natura 2000) co-organisateur (christelle.vettillard@landes.gouv.fr / julie.ferio@landes.gouv.fr)
Boulet Delphine (Animatrice - ONF / Co organisateur : delphine.boulet@onf.fr)

Bawedin Vincent (CC Grands Lacs)
Broussey Sophie (CC Mimizan)
Collineau Jeanne (CC Mimizan)
Condou Damien (Ville de Biscarrosse)
Danthez Sophie (ONF)
Dufay Josselin (CBNSA)
Ferrere Julien (CC Grands Lacs)
Fourcade Caroline (ONF)
Guilloud Thomas (GIP Littoral)
Lacoste Sylvain (ONF)
Lademard Mathilde (CC Grands Lacs)
Legall Cyrille (CD40)
Lesbats Mickael (FDC 40)
Page Ludivine (CRPF NA)
Ragot Chloé (GIP Littoral)
Rimonteil Jean-Pierre (FDC 40)
Sagnet Delphine (DREAL NA)
Vigneaux Jean-Marc (SEPANSO)

Déroulement du COPIL

- Tour de table
- Prise de parole de la DDTM
- Présentation sur l'animation des sites littoraux landais (Delphine Boulet)
- Questions diverses
- Visite terrain sur le site du Vivier (Biscarrosse)

Informations réglementaires de la part de la DDTM

Rappel de l'actualité Natura 2000 :

1. Transfert de l'animation de la totalité des sites Natura 2000 des Landes au Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine à compter du 1er janvier 2023 ;
2. Des groupes de travail ont été constitués afin de réfléchir sur différents aspects du transfert (archivage, nouvel outil informatique, compétences, vie des dossiers, etc.) ;
3. Une nouvelle programmation FEADER est prévue pour la période 2023-2027 (à voir s'il y a besoin de détailler ce point mais pour l'instant les documents que nous avons reçus sont au stade de projet (taux financement FEADER, avances, etc.).

Questions diverses

La SEPANSO s'interroge sur le profilage des dunes et souhaiterait connaître quelles études et quels suivis sont menés sur le transport sédimentaire.

L'ONF a rappelé qu'il est indispensable de considérer chaque dune au cas par cas en fonction de son profil actuel, sa dynamique et son environnement. Les reprofilages se décomposent en deux types d'opération : des écrêtages de corniche ponctuels qui permettent d'adoucir le versant ouest et de retrouver un profil d'équilibre et les remodelages complet qui s'effectuent plus rarement et sur toute l'emprise du profil. Des études sont en cours sur la thématique des flux éoliens comme par exemple le projet « AEOLEX » (CEFREM et ONF) :

Le projet AEOLEX vise à améliorer les connaissances sur les processus éoliens et le transport sédimentaire induit par ce facteur sur le système plage-dune de la côte Atlantique par la collecte de données de flux éoliens. Ce projet sera complété par des travaux en collaboration avec le BRGM (délégation régionale Aquitaine) et le laboratoire EPOC (Université de Bordeaux) sur l'analyse des données collectées dans le cadre du présent projet.

La connaissance des mécanismes de transport sur les dunes végétalisées atlantiques françaises permettra de mieux comprendre les vitesses de processus de destruction / reconstruction et d'orienter le gestionnaire vers des choix stratégiques d'accélération ou de ralentissement de la mobilité dunaire notamment face aux évolutions liées au changement climatique.

Des projets sont déjà en cours sur cette thématique en Aquitaine, en particulier une action dans le cadre de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR SONO) pilotée par l'Université de Bordeaux (EPOC avec l'appui de l'ONF, de l'IPGP et IFR). Et une action BRGM-ONF sur la modélisation d'un indice de niveau d'énergie éolienne régional permettant de connaître la valeur énergétique (et donc l'impact potentiel) des vents d'un hiver. Mais en complément, il est important de caractériser l'action directe du vent sur la dune en fonction des caractéristiques morphologiques de celles-ci. Les variabilités régionales induisent des réponses éoliennes différentes qui influent sur les capacités de mobilisation des sables.

Ce projet vise donc à caractériser les flux éoliens sur la dune à l'échelle de la façade atlantique mais aussi le long du profil dunaire.

La SEPANSO s'inquiète de l'instabilité dunaire. Sujet qui a déjà été abordé avec la commune de Biscarrosse. L'association souhaite savoir si des extensions de mares ainsi que des busages sont prévus.

La CCGL et l'ONF ont rappelé que le busage est impossible du fait que les mares soient alimentées par l'altimétrie de la nappe phréatique. Des piézomètres vont être installés pour suivre cette évolution.

Le chemin aménagé avec des piquets au niveau de la Teste pour accéder à la plage a également soulevé des remarques.

L'ONF a constaté lors du premier aménagement que des panneaux mentionnant l'accès à la plage par ce parcours avaient été installés alors que la plage n'est pas surveillée. Ces panneaux ont ensuite été retirés pour ne pas tromper l'utilisateur. La commune de Biscarrosse s'est dit très satisfaite de ces piquets qui permettent de canaliser le public sans engendrer une pollution visuelle ni d'obstacles pour la faune. La DREAL a par ailleurs demandé à l'ONF la raison pour laquelle les panneaux installés lors de travaux sont en plastique. L'ONF a précisé qu'il s'agit de panneaux temporaires qui sont ensuite retirés du site lorsqu'ils craignent l'ensablement et lorsqu'ils ne sont pas volés.



[Http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr](http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr)



Service émetteur du document

2 avenue de Saint-Mandé

75570 PARIS CEDEX 12